

ATTIJARI BANK

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31-12-2010

Avril 2011

SOMMAIRE

	Page
I - RAPPORT GENERAL	3
II - RAPPORT SPECIAL	6
III - ETATS FINANCIERS	11

I - RAPPORT GENERAL

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers- exercice clos le 31-12-2010****Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Attijari Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2010, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 303 447 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 60 572 KDT.

1) Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2) Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3) Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de Attijari Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010, ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Bases de mesures et principes comptables appliqués, note 3 et note explicative n°3). La banque a ainsi réparti le montant additionnel des provisions sur les créances compromises et en contentieux en fonction notamment de leur durée de séjour, en vue d'accroître le taux de couverture des engagements douteux par les provisions dans la perspective d'atteindre le taux de 70% recommandé par la BCT. Les dotations aux provisions additionnelles comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 9 315 KDT. Le même traitement adopté en 2009 a donné lieu à des provisions additionnelles comptabilisées en résultat de l'exercice pour 28 062 KDT.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter-siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 19 Avril 2011



**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**



**CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI**

II - RAPPORT SPECIAL

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2010

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010:

ATTIJARI LEASING

Dans le cadre de la convention conclue avec ATTIJARI LEASING (dans laquelle ATTIJARI BANK détient 62,02%) approuvée par l'AGO du 22/05/2009, la banque a fourni au cours de l'exercice 2010, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque et a perçu à ce titre des produits à hauteur de 79 KDT.

ATTIJARIWAFABANK

Dans le cadre de la convention conclue entre ATTIJARI BANK et ATTIJARIWAFABANK telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06/06/2008, la charge constatée par ATTIJARI BANK en contre partie des services d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFABANK au cours de l'exercice 2010 s'élève à 1 348 KDT. Le montant qui figure au passif au 31/12/2010 s'élève à 2 248 KDT.

ATTIJARI INTERMEDIATION

1. Dans le cadre du protocole d'accord conclu entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) en date du 30/11/2006 et approuvé par l'AGO du 24/05/2008, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions relatives à son intervention dans la cadre de l'opération de l'émission de l'emprunt obligataire à hauteur de 92 KDT.
2. Dans la cadre de la convention en date du 29/12/2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION et approuvée par l'AGO du 25/06/2007 prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé ouvert dans les livres de ATTIJARI INTERMEDIATION en titres participatifs à hauteur de 3 500 KDT, la banque a perçu des intérêts à hauteur de 207 KDT au titre de l'exercice 2010.

ATTIJARI SICAR

Dans la cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque en date du 24/03/1998 conclue avec la société Attijari Sicar (détenue à hauteur de 67,23% par Attijari Bank), cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 53 KDT au titre de l'exercice 2010.

Les SICAV

Dans le cadre des conventions conclues entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI VALEURS SICAV, ATTIJARI PLACEMENT SICAV et ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, la banque assure les fonctions de dépositaire pour leurs comptes et a perçu en contrepartie de ces prestations des commissions de l'ordre de 503 KDT au titre de l'exercice 2010.

GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE (GTI)

1. Dans le cadre de la convention cadre conclue entre la banque et la GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK) en date du 01/07/2005 et approuvée par l'AGO du 29/05/2006, GTI a facturé à la banque 2 206 KDT au titre des services d'assistance informatique rendus en 2010.
2. Dans le cadre du contrat de location d'un appartement en date du 02/06/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, le montant des loyers payés par la banque au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 21 KDT.

ATTIJARI RECOUVREMENT

1. Dans le cadre du contrat de location d'un appartement en date du 15/09/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, le montant des loyers payés par la banque au titre de l'exercice 2010 s'élèvent à 31 KDT.
2. Par acte signé le 01/01/2009, la société ATTIJARI RECOUVREMENT a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD à ATTIJARI BANK. Le même acte prévoit une rémunération au profit de ATTIJARI RECOUVREMENT égale à 5% des montants recouvrés. Le montant facturé à ce titre par ATTIJARI RECOUVREMENT au cours de 2010 s'élève à 5 KDT.

AUTRES CONVENTIONS

ATTIJARI BANK affecte au profit de ATTIJARI RECOUVREMENT, ATTIJARI SICAR, ATTIJARI GESTION, ATTIJARI FINANCE, GENERALE IMMOBILIERE DU SUD et ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2010 se détaillent comme suit :

- ATTIJARI RECOUVREMENT: 296 KDT ;
- ATTIJARI INERMEDIATION : 28
- ATTIJARI SICAR : 167 KDT ;
- ATTIJARI GESTION : 136 KDT ;

- ATTIJARI FINANCE : 142 KDT ;
- GENERALE IMMOBILIERE DU SUD : 12 KDT ;
- ATTIJARI IMMOBILIERE : 56 KDT ;
- ATTIJARI LEASING : 286 KDT.

III. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 02/04/2010. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
 - La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 02/04/2010. La rémunération du Directeur Général est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des frais de téléphone, de frais de scolarité et de billets d'avions.
 - La rémunération et les avantages accordés aux membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité d'Audit sont composés de jetons de présence et sont fixées par le Conseil d'Administration en date du 02/04/2009 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009.
2. Les obligations et engagements de Attijari Bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en dinars):

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	320 119	-	398 781	-	30 850	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	320 119	-	398 781	-	30 850	-

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 Avril 2011



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

ETATS FINANCIERS

AU 31/12/2010

P L A N

BILAN

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DE RESULTAT

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

*** Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers**

*** Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués**

*** Notes explicatives**

- Notes sur le bilan

. Notes sur les postes d'actif

. Notes sur les postes de passif

- Notes sur l'état des engagements hors bilan

- Notes sur l'état de résultat

- Notes sur l'état des flux de trésorerie

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2010
 (Unité : en milliers de dinars)

ACTIF	Notes	31/12/2010	31/12/2009
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	235 034	296 575
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	336 696	254 938
AC 3 - Créances sur la clientèle	3	2 616 674	2 232 001
AC 4 - Portefeuille titres commercial	4	310 358	335 211
AC 5 - Portefeuille d'investissement	5	57 663	58 482
AC 6 - Valeurs immobilisées	6	145 781	128 778 (*)
AC 7 - Autres actifs	7	162 644	170 371
TOTAL ACTIF		3 864 850	3 476 356
PASSIF			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	8	100 000	-
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	58 639	166 718
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 234 984	2 798 966
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	11	36 711	113 234
PA 5 - Autres passifs	12	131 069	157 381
TOTAL PASSIF		3 561 403	3 236 299
CAPITAUX PROPRES			
CP 1 - Capital		168 750	168 750
CP 2 - Réserves		84 708	81 879 (*)
CP 4 - Autres capitaux propres		87 315	87 326
CP 5 - Résultats reportés		(97 898)	(143 972) (*)
CP 6 - Résultat de l'exercice		60 572	46 074 (*)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	303 447	240 057
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 864 850	3 476 356

(*) Données retraitées pour le besoin de comparaison (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 décembre 2010

(Unité : en milliers de dinars)

	PASSIFS EVENTUELS	Notes	31/12/2010	31/12/2009
HB 1 -	Cautions, avals et autres garanties données		305 991	432 674
HB 2 -	Crédits documentaires		319 535	286 905
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	14	625 526	719 579
	ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 -	Engagements de financement donnés		150 890	258 797
HB 5 -	Engagements sur titres		38	282
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	15	150 928	259 079
	ENGAGEMENTS RECUS			
HB 7 -	Garanties reçues		586 294	611 623
	TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	16	586 294	611 623

ETAT DE RESULTAT

Période de 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010

(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2010</u>	<u>Exercice 2009</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés	17	176 685	156 644 (*)
PR2 -	Commissions (en produits)	18	48 987	43 625
PR3 -	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	35 412	33 400 (*)
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement	20	3 468	727
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		264 552	234 396	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	21	(94 064)	(84 064)
CH2 -	Commissions encourues		(3 087)	(2 385)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(97 151)	(86 449)	
PRODUIT NET BANCAIRE		167 401	147 947	
PR5 \ CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	(11 597)	(27 822)
PR6 \ CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		534	3 661
PR7 -	Autres produits d'exploitation		2 038	1 664
CH6 -	Frais de personnel	23	(54 649)	(50 258)
CH7 -	Charges générales d'exploitation	24	(25 648)	(21 772)
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations	6	(11 467)	(7 190) (*)
RESULTAT D'EXPLOITATION		66 612	46 230	
PR8 \ CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(2 311)	160
CH11 -	Impôt sur les bénéfices		(3 729)	(316)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		60 572	46 074	
RESULTAT DE LA PERIODE		60 572	46 074	
Effet des modifications comptables		(744)	-	
Résultat après modifications comptables		59 828	46 074	
Résultat de base par action (en DT)		25	1,795	1,534
Résultat dilué par action (en DT)		26	1,614	1,374

(*) Données retraitées pour le besoin de comparaison (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période de 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010

(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>Activités d'exploitation</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		230 755	215 108
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(102 751)	(79 215)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(25 349)	(45 236)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(390 164)	(297 170)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		437 784	381 564
Titres de placement		46 640	(16 002)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(68 163)	(57 172)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(28 294)	(35 300)
Impôt sur les bénéfices		(2 143)	(204)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		98 315	66 373
<u>Activités d'investissement</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 074	1 102
Acquisition \ cession du portefeuille d'investissement		1 747	1 670
Acquisition \ cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(28 470)	(39 874)
Flux de trésorerie nets affectés aux \ provenant des activités d'investissement		(23 649)	(37 102)
<u>Activités de financement</u>			
Augmentation de capital			56 250
Emission \ Remboursement d'emprunts		(70 000)	(50 000)
Augmentation \ diminution de ressources spéciales		(2 270)	(2 583)
Flux de trésorerie nets affectés aux \ provenant des activités de financement		(72 270)	3 667
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		2 396	32 938
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		328 375	295 437
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE 27		330 771	328 375

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES au 31 décembre 2010

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provision retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains	20%
Actifs préoccupants	50%
Actifs compromis	100%

Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dont l'engagement est supérieur à 50 KDT et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie.

Ces décotes ont pour effet de répartir un montant additionnel de provisions sur les créances en classe 4 et en contentieux en fonction de leur durée de séjour. Le montant additionnel ainsi réparti au titre de l'exercice 2010 s'élève à 9 315 KDT.

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée. Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14.3%

10/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectuées par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont rajoutées au résultat.

17/ Modifications comptables et reclassements

17.1- Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2010 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 ont été retraitées pour des besoins de comparaison.

1) Correction du taux d'amortissement du global bancaire

Au cours de l'exercice 2010, la banque a décidé de corriger la durée d'amortissement appliquée au global bancaire DELTA fixée initialement à 15 ans et réduite à 7 ans afin de mieux refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs de cet actif. Le montant de la dotation supplémentaire pour tenir compte de cette correction s'élève à 519 KDT.

2) Amortissement non constatée sur logiciels.

Les dotations aux amortissements non constatées en 2009 ont été comptabilisées en résultat du dit exercice à hauteur de 225 KDT.

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2009 se présentent comme suit

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
AC 6 -	Valeurs immobilisées	129 522	(744)	128 778
CH 8 -	Dotations aux amortissements	(6 446)	(744)	(7 190)
CP 6 -	Résultat de l'exercice	46 818	(744)	46 074

17.2- Reclassements

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement du solde du compte Modifications Comptables de la rubrique CP2- Réserves à la rubrique CP5- Résultats reportés. Le montant du reclassement s'élève à 5 194 KDT. Les comptes au 31/12/2009 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
CP 2 -	Réserves	87 073	(5 194)	81 879
CP 5 -	Résultats Reportés	(149 166)	5 194	(143 972)

Au 31/12/2010, il a été procédé au reclassement des reports/dépôts sur opérations de change de la rubrique PR3 à la rubrique PR1 pour un montant de 2 046 KDT. Les comptes au 31/12/2009 ont été retraités comme suit :

Rubrique	Désignation	31/12/2009 publié	retraitement	31/12/2009 retraité
PR 1 -	Intérêts et revenus assimilés	154 598	2 046	156 644
PR 3 -	Gains sur portefeuille titres	35 446	(2 046)	33 400

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2010 un solde de 235 034 KDT contre 296 575 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 61 541 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Caisse Dinars	27 099	27 238
Caisse Devises	5 336	7 664
Inter Bank Services (IBS)	1 690	4 291
Banque Centrale comptes ordinaires	23 961	65 134
Banque Centrale placements NOSTRO	177 791	192 185
Centres de chèques postaux et TGT	338	1 791
Créances rattachées	101	1
Provisions	(1 282)	(1 729)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 034	296 575

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 336 696 KDT au 31 décembre 2010 contre 254 938 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 81 758 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Créances sur les banques résidentes	128 473	25 000
Créances sur banques non résidentes	124 876	171 739
Créances sur les établissements financiers	83 219	57 871
Créances rattachées	128	328
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	336 696	254 938

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2010 un solde de 2 616 674 KDT contre 2 232 001 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 384 673 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 53 373 KDT au 31 décembre 2010 contre 58 614 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 5 241 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	192 817	177 963
Agios réservés	(37 613)	(37 738)
Créances rattachées	6 917	6 832
Total comptes débiteurs	162 122	147 057
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille escompte	2 314 719	1 919 486
- <i>Crédits court terme</i>	776 554	714 331
<i>dont Financements en devises</i>	249 640	203 215
<i>dont Crédits court terme en dinars</i>	526 914	511 116
- <i>Crédits moyen et long terme</i>	1 538 165	1 205 155
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	6 838	6 849
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	48 414	48 908
Impayés	22 490	22 179
- <i>Impayés crédits court terme</i>	8 829	6 470
- <i>Impayés Crédits moyen et long terme</i>	10 945	12 827
- <i>Impayés intérêts MLT</i>	2 716	2 866
- <i>Injonction de payer</i>	0	16
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	217 418	233 301
Provisions pour créances douteuses (*)	(157 954)	(144 059)
Agios réservés	(15 760)	(20 876)
Créances rattachées	6 320	3 243
Total autres concours à la clientèle	2 442 485	2 069 031
Crédits sur ressources spéciales	12 067	15 913
Total créances sur la clientèle	2 616 674	2 232 001

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2009	144 059
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	22 210
Reprise de provision sur opérations de clientèle	(17 630)
Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	9 315
Provision sur les créances au 31/12/2010	157 954

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 310 358 KDT au 31 décembre 2010 contre 335 211 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 24 853 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<i>Titres de placement</i>		
- Bons de trésor	266 461	267 053
- Placements SICAV	29 768	55 260
- Créances rattachées	14 129	12 898
Total portefeuille titres commercial	310 358	335 211

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 57 663 KDT au 31 décembre 2010 contre 58 482 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 819 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations	8 736	7 299
Créances rattachées	253	165
Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)
Total titres d'investissement	8 599	7 074
<i>Titres de participations</i>		
Titres de participations libérés	57 033	59 543
Placements SICAR	5 124	5 124
Provisions sur placements SICAR	(2 872)	(2 537)
Provisions pour dépréciation titres	(10 800)	(10 995)
Créances rattachées	579	273
Total titres de participations	49 064	51 408
<i>Parts dans les entreprises liées</i>		
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)
Total parts dans les entreprises liées	0	0
Total portefeuille d'investissement	57 663	58 482

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 145 781 KDT au 31 décembre 2010 contre 128 778 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 17 003 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/09	Acquisition / cession / reclassemen t	Valeur brute au 31/12/10	Amort. au 31/12/09	Dotation	Amort. au 31/12/10	Valeur nette au 31/12/10
Immobilisation incorporelle	35 732	5 420	41 152	(8 307)	(5 564)	(13 871)	27 281
Logiciels de Base	35 732	5 420	41 152	(8 307)	(5 564)	(13 871)	27 281
Immobilisation corporelle	150 890	23 050	173 940	(49 537)	(5 903)	(55 440)	118 500
Constructions	30 305	2 667	32 972	(11 806)	(1 335)	(13 141)	19 831
Terrains	4 734	0	4 734	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	2 097	137	2 234	(1 671)	(182)	(1 853)	381
Matériel & Mobilier	7 988	593	8 581	(5 033)	(486)	(5 519)	3 062
Matériel Informatique	24 207	1 772	25 979	(16 556)	(1 661)	(18 217)	7 762
Agencement Aménagement Installation	30 076	4 916	34 992	(14 471)	(2 239)	(16 710)	18 282
Immobilisations hors exploitation	34 726	0	34 726	0	0	0	34 726
Immobilisation en cours	16 757	12 965	29 722	0	0	0	29 722
Total valeurs immobilisées	186 622	28 470	215 092	(57 844)	(11 467)	(69 311)	145 781

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 162 644 KDT au 31 décembre 2010 contre 170 371 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 7 727 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Portefeuille encaissement	9	9
Dépôts et cautionnements	750	464
Compensation reçue	2 428	59 878
Débit à régulariser et divers	45 886	-
Opérations sur titres	-	28 232
Position de change	5 516	3 983
Comptes d'ajustement devises débit	879	-
Débiteurs divers	2 650	4 454
Autres comptes de régularisation	13 591	679
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	342	1 927
Crédits directs et avances au personnel	55 191	40 441
Prêts sur fonds social	13 492	11 028
Charges payées ou comptabilisées d'avance	855	1 252
Autres titres	32 730	31 825
Provisions	(11 675)	(13 801)
Total autres actifs	162 644	170 371

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 100 000 KDT au 31 décembre 2010 contre un solde nul au 31 décembre 2009.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2010 à 58 639 KDT contre 166 718 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 108 079 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Banques résidentes	38 893	115 392
Banques non résidentes	5 216	43 012
Etablissements financiers	14 448	8 264
Dettes rattachées	82	50
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	58 639	166 718

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2010 un solde de 3 234 984 KDT contre 2 798 966 KDT au 31 décembre 2009 enregistrant une augmentation de 436 018 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts à vue	1 041 015	872 412
Comptes d'épargne	1 035 758	906 510
Bons de caisse	258 167	253 085
Comptes à terme	235 697	227 770
Autres produits financiers	74 330	137 913
Certificats de dépôts	506 500	326 000
Garanties sur opérations diverses	16 906	16 492
Autres sommes dues à la clientèle	60 215	50 620
Dettes rattachées	6 396	8 164
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 234 984	2 798 966

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2010 un solde de 36 711 KDT contre 113 234 KDT au 31 décembre 2009 soit une diminution de 76 523 KDT .

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts matérialisés	6 000	76 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	244	4 364
Ressources spéciales	30 137	32 407
Dettes rattachées sur ressources spéciales	330	463
Total emprunts et ressources spéciales	36 711	113 234

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 131 069 KDT au 31 décembre 2010 contre 157 381 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 26 312 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour risques et charges (*)	8 233	7 959
Créditeurs divers	6 469	7 108
Charges à payer	21 810	15 047
Agios perçus d'avance	119	185
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	12	-
Agios exigibles sur ressources spéciales	501	514
Crédit à régulariser et divers	51 603	75 279
Autres comptes de régularisation	-	32 722
Exigibles après encaissement	36 134	11 656
Impôts et taxes	4 000	4 723
Total autres passifs	131 069	157 381

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 410	1 136
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799
Provision sur les comptes en devises	5 024	5 024
TOTAL	8 233	7 959

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2010 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Autres réserves	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Modif. Compt . .	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Situation des capitaux propres au 31.12.09	168 750	59 700	7 503	1 793	399	12 484	3 646	83 680	5 194	(149 166)	46 818	240 801
Affectation résultat bénéficiaire 2009										46 818	(46 818)	0
Variation du fonds social						2 829						2 829
Variation des créances rattachées								(11)				(11)
Modification comptable (*)									(744)			(744)
Résultat de la période											60 572	60 572
Situation des capitaux propres au 31.12.10	168 750	59 700	7 503	1 793	399	15 313	3 646	83 669	4 450	(102 348)	60 572	303 447

(*) Cf. notes aux Etats Financiers –Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

Note sur la maturité des actifs et passifs

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2010 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2010.

Bilan Au 31/12/2010		Inf. à 3 mois	3mois à 6mois	6mois à 1an	1an à 2ans	2ans à 5ans	5ans à 7ans	Sup à 7ans	Total
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	197 116	23 324	14 594	0	0	0	0	235 034
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	210 762	38 900	20 468	16 644	49 915	4	4	336 696
AC3	Créances sur la clientèle	577 973	337 597	345 404	338 377	677 690	178 317	161 317	2 616 674
AC4	Portefeuille titres commercial	91 943	14 882	17 001	51 983	93 416	6 904	34 229	310 358
AC5	Portefeuille d'investissement	1 134	212	760	2 300	5 150	0	48 108	57 663
AC6	Valeurs immobilisées	5 228	5 228	10 449	20 911	62 732	3 583	37 652	145 781
AC7	Autres actifs	5 666	21 611	47 213	10 934	31 006	16 956	29 258	162 644
Total actif		1 089 822	441 754	455 888	441 149	919 909	205 764	310 568	3 864 850
PA1	Banque Centrale et CCP	100 000	0	0	0	0	0	0	100 000
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	30 869	3 773	10 647	1 483	4 450	2 967	4 450	58 639
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	719 086	292 274	474 444	316 816	569 340	345 225	517 799	3 234 984
PA4	Emprunts et ressources spéciales	1 959	1 562	3 374	5 954	19 862	0	4 000	36 711
PA5	Autres passifs	66 910	17 289	38 637	0	0	0	8 233	131 069
Total passif		918 824	314 898	527 102	324 253	593 652	348 192	534 482	3 561 403
CP1	Capital	0	0	0	0	0	0	168 750	168 750
CP2	Réserves	0	0	0	0	0	0	84 708	84 708
CP4	Autres capitaux propres	3 669	0	0	80 000	0	0	3 646	87 315
CP5	Résultats reportés	0	0	0	0	0	0	(97 898)	(97 898)
CP6	Résultat net	0	0	0	0	0	0	60 572	60 572
Total capitaux propres		3 669	0	0	80 000	0	0	219 778	303 447
Total Passif et capitaux propres		922 493	314 898	527 102	404 253	593 652	348 192	754 260	3 864 850

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties donnés présentent au 31 décembre 2010 un solde de 305 991 KDT contre 432 674 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 126 683 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 319 535 KDT au 31 décembre 2010 contre 286 905 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 32 630 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Cautions, avals et autres garanties données	305 991	432 674
Crédits documentaires	319 535	286 905
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	625 526	719 579

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 150 928 KDT au 31 décembre 2010. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 150 890 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'Etat, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 586 294 KDT au 31 décembre 2010 contre 611 623 KDT au 31 décembre 2009, soit une diminution de 25 329 KDT.

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Garanties reçues de la clientèle	486 696	416 849
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	99 598	194 774
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	586 294	611 623

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de l'exercice correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 234 396 KDT en 2009 à 264 552 KDT en 2010 enregistrant, ainsi, une augmentation de 30 156 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 176 685 KDT en 2010 contre 156 644 KDT en 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de 20 041 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	1 158	3 100
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	104	100
Marché monétaire à terme	738	22
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 000	3 222
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets	145 633	125 908
. Court terme	40 153	42 705
- Financement devises	4 370	5 743
- Court terme Dinar	35 784	36 962
. Moyen et long terme	105 480	83 203
Comptes courants débiteurs	17 642	18 555
Crédits sur ressources extérieures	823	1 047
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	974	1 555
Total opérations avec la clientèle	165 073	147 065
Autres intérêts et revenus assimilés		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	87	84
Commission de compte	335	510
Commission de découvert	235	495
Commissions sur billets de trésorerie	19	19
Avals cautions et acceptations bancaires	4 372	3 203
Autres	4 564	2 046
Total autres intérêts et revenus assimilés	9 612	6 357
Total intérêts et revenus assimilés	176 685	156 644

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 48 987 KDT en 2010 contre 43 625 KDT en 2009, soit une augmentation de 5 362 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>		
Effets à l'encaissement	1 360	3 198
Effets escomptés	4 449	1 017
Opérations diverses sur effets	-	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	3 460	2 357
Opérations de virements	2 865	2 679
Opérations sur titres	515	339
Règlement de succession	106	108
<i>Sous total</i>	12 755	9 699
<i>Commerce extérieur et change</i>		
Domiciliation et modification de titres	196	912
Remises documentaires	1 716	2 379
Opérations de change manuel	-	5
Opérations de change en compte	2 113	1 776
Commissions fixes sur chèques de voyage	4	4
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	698	753
Commissions sur prélèvements	172	179
<i>Sous total</i>	4 899	6 008
<i>Autres commissions</i>		
Etude	8 188	8 754
Frais de tenue de compte	6 711	6 387
Opérations monétiques	7 512	6 237
Récupérations de frais postaux	857	783
Autres	8 065	5 757
<i>Sous total</i>	31 333	27 918
Total commissions	48 987	43 625

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, en 2010, un montant de 35 412 KDT contre 33 400 KDT en 2009, soit une augmentation de 2 012 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Gains nets sur titres de placement	20 556	23 281
Gains nets sur opérations de change	14 856	10 119
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	35 412	33 400

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 3 468 KDT en 2010 contre 727 KDT en 2009, soit augmentation de 2 741 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Dividendes	2 870	360
Intérêts sur Emprunts Obligataires	351	312
Autres revenus	247	55
Total	3 468	727

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 86 449 KDT en 2009 à 97 151 KDT en 2010 enregistrant, ainsi, une progression de 10 702 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues ;
- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 94 064 KDT en 2010 contre 84 064 KDT en 2009, soit une progression de 10 000 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Emprunts Interbancaires	3 733	1 736
Emprunts en devises auprès des correspondants	110	157
Autres	86	136
Sous total	3 929	2 029
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	6 065	5 112
Comptes d'épargne	26 978	23 719
Bons de caisse	10 149	10 980
Comptes à terme	10 746	10 767
Placements en Dinars convertibles	619	1 157
Autres placements à terme	484	2 377
Certificats de dépôts	26 546	16 771
Sous total	81 587	70 883
Emprunts et ressources spéciales		
Emprunts extérieurs	761	538
Emprunts obligataires	4 750	10 472
Sous total	5 511	11 010
Autres intérêts et charges		
Appel d'offres	2 898	-
Pension BTA	-	12
Autres	139	130
Sous total	3 037	142
Total intérêts encourus et charges assimilées	94 064	84 064

NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 11 597 KDT contre 27 822 KDT au 31 décembre 2009. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	22 210	15 778
- Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	9 315	28 062
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	(17 630)	(20 804)
- Pertes couvertes par des provisions	1	4 762
- Reprise \dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	(2 299)	24
Total	11 597	27 822

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 54 649 KDT au 31 décembre 2010 contre 50 258 KDT au 31 décembre 2009 enregistrant, ainsi, une augmentation de 4 391 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>		
Salaire de base	30 083	27 755
Heures supplémentaires	193	216
Indemnité de représentation	2 787	1 783
Indemnité de transport	3 764	3 380
Indemnité de fonction	2 142	1 444
Prime de technicité	290	251
Allocation salaire unique et allocation familiale	361	355
Autres indemnités servies	2 188	2 330
Total rémunération du personnel	41 808	37 514
<i>Charges sociales</i>		
CNSS-CAVIS	7 651	7 353
Assurances groupes	1 971	1 881
Total charges sociales	9 622	9 234
<i>Autres charges liées au personnel</i>		
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	519	728
Frais du service médical	58	53
Frais de formation bancaire	755	1 043
Autres	1 887	1 686
Total autres charges liées au personnel	3 219	3 510
Total frais de personnel	54 649	50 258

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 25 648 KDT au 31 décembre 2010 contre 21 772 KDT au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 3 876 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
<i>Frais d'exploitation non bancaire (impôts, taxes...)</i>	210	152
<i>Autres charges générales d'exploitation</i>		
<u><i>Travaux fournitures et services extérieurs</i></u>	<u>14 310</u>	<u>11 161</u>
Loyers	3 039	2 504
Entretien et réparations (confiés au tiers)	3 387	1 590
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 337	1 162
Prime d'assurances	474	499
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	6 073	5 406
<u><i>Transport et déplacement</i></u>	<u>170</u>	<u>197</u>
<u><i>Frais divers de gestion</i></u>	<u>10 958</u>	<u>10 262</u>
Annonces et insertions publicitaires	1 716	1 521
Fournitures de bureau	1 236	1 109
Documentation centrale	143	147
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	4 675	4 856
Frais de téléphone	2 151	1 687
Lignes spécialisées	1 134	1 921
Web télégrammes	169	185
Frais SIBTEL	294	277
Frais postaux	927	786
Frais d'actes et contentieux	210	280
Frais du conseil et d'assemblée	520	184
Participation au budget de l'APB	220	206
Dons et cotisations	63	38
Missions réceptions	580	515
Autres	1 595	1 406
Total autres charges générales d'exploitation	25 438	21 620
Total charges générales d'exploitation	25 648	21 772

NOTE 25: Résultat de base par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 est de 1,795 DT :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net en KDT	60 572	46 074
Nombre moyen d'actions	33 750 000	30 020 548
Résultat de base par action (en DT)	1,795	1,534

NOTE 26: Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 est de 1,614 DT :

DESIGNATION	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net dilué en KDT	63 072	48 580
Nombre moyen d'actions	39 083 333	35 353 881
Résultat dilué par action (en DT)	1,614	1,374

NOTE 27 : Elaboration de l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 328 375 KDT au 31 décembre 2009 à 330 771 KDT au 31 décembre 2010 enregistrant une augmentation de 2 396 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 98 315 KDT et des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de -72 270 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de -23 649 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 330 771 KDT et s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009
Liquidités et équivalents de liquidités actif	489 327	495 043
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	235 978	298 304
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	253 349	196 739
Liquidités et équivalents de liquidités passif	158 556	166 668
Banque Centrale	100 000	158 404
Liquidités et équivalents de liquidités des les établissements bancaires et financiers	58 556	8 264
Liquidités et équivalents de liquidités	330 771	328 375

Note 28 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 se présentent comme suit :

1) Opérations avec ATTIJARIWAFABANK

a. Prêts interbancaires :

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

CLIENT	DEV	CAPITAL	VAL	ECHE	TAUX	CV / TND
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	340 000	24/06/10	23/06/11	1,3	628 422
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	6 000 000	24/12/10	24/06/11	1,28	11 428 800
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	1 000 000	15/12/10	15/08/11	1,33	1 908 600
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	2 000 000	28/06/10	28/06/11	1,32	3 703 600
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	EUR	2 000 000	13/09/10	14/03/11	1,16	3 791 000
ATTIJARI WAFABANQUE PARIS	USD	3 000 000	30/11/10	28/02/11	0,5	4 315 650
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	EUR	5 000 000	15/11/10	15/03/11	1,2	9 609 750
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	EUR	16 000 000	31/12/10	03/01/11	0,35	30 518 400
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	USD	6 000 000	31/12/10	03/01/2011	0,2	8 628 900
ATTIJARIWAFABANK CASA BLANCA	USD	5 000 000	24/11/10	24/02/2011	0,6	7 036 500
					TOTAL	81 569 622

b. Assistance technique :

Les services d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFABANK au profit d'ATTIJARI BANK au cours de l'exercice 2010 totalisent un montant égal à 1 348 KDT, le montant qui figure au passif au titre de ces services s'élève à 2 248 KDT.

2) Opérations avec ATTIJARI RECOUVREMENT

- Les charges financières facturées par la banque sur un emprunt contracté par ATTIJARI RECOUVREMENT auprès d'ATTIJARI BANK en 2008 et réglé en totalité courant 2010 s'élèvent à 117 KDT ;
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 296 KDT.
- ATTIJARI BANK loue un local à usage de bureau auprès d'ATTIJARI RECOUVREMENT. Le loyer hors taxes perçu par la société courant l'exercice 2010 s'élève à 31 KDT.
- Par acte signé le 01/01/2009, la société « ATTIJARI RECOUVREMENT » a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD pour une valeur de 12 KDT à ATTIJARI BANK. Ces créances ont été cédées à tort durant les exercices 2006, 2007 et 2008 au dinar symbolique. Le même acte donne à la société « ATTIJARI RECOUVREMENT » ce lot des créances en gestion avec une commission de 5% sur les récupérations collectées. Le montant des commissions facturés par ATTIJARI RECOUVREMENT au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5 KDT.

3) Opérations avec ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2010 des fonds gérés s'élève à 5 124 KDT. Une provision de 2 872 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.
En rémunération de sa gestion, ATTIJARI SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée par la banque en 2010 au titre de cette prestation s'élève à 53 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI SICAR son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 167 KDT.
- ATTIJARI SICAR perçoit des intérêts sur les comptes courants ouverts dans les livres d'ATTIJARI BANK. Le montant des intérêts au titre de l'exercice 2010 s'élève à 5 KDT.

4) Opérations avec ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)

- Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :
 - rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
 - rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.

Les intérêts comptabilisés courant 2010 et concernant ces titres sont de 207 KDT.

- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI INTERMEDIATION auprès d'ATTIJARI BANK est de 52 KDT.
- Attijari Intermédiation a perçu des commissions relatives à son intervention dans la cadre de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire. Le total de ces commissions est égal à 92 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI INTERMEDIATION, perçus par cette dernière s'élèvent à 17 KDT.
- Les commissions perçues sur la cession des valeurs mobilières s'élèvent à 1 174 KDT au titre de l'exercice 2010.

- ATTIJARI BANK affecte au profit d' ATTIJARI INTERMEDIATION son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 28 KDT.

5) Opérations avec les SICAV

ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de ATTIJARI Valeurs Sicav, ATTIJARI Placement Sicav et ATTIJARI Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé en 2010 par ATTIJARI BANK au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 503 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Placement Sicav:

- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI Placement Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK est de 8 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI Placement Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 41 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Valeurs Sicav :

- La rémunération du COMPTE COURANT ouvert par ATTIJARI VALEURS Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK, est de 5 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émises par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI Valeurs Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 34 KDT.

Les opérations avec ATTIJARI Obligataire Sicav :

- La rémunération DU COMPTE COURANT ouvert par ATTIJARI Obligataire Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK, est de 19 KDT.
- Les produits perçus au titre du compte à terme chez ATTIJARI BANK s'élèvent à 636 KDT. L'encours de ce placement s'élève à 10 000 KDT au 31/12/2010.

6) Opérations avec GTI

- L'encours au 31 décembre 2010 des crédits contractés par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI auprès d'ATTIJARI BANK est de 59 KDT. Les charges financières facturées par la banque à la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI courant 2010 s'élèvent à 11 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit de GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 24 KDT.
- Les cautions accordées par la banque au profit de la GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI s'élèvent à 17 KDT.
- Les commissions payées par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 1 KDT.
- Les agios perçus par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI, relatives au compte courant ouvert auprès d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 13 KDT.
- La GTI perçoit un loyer relatif à la location au profit d'ATTIJARI BANK de l'ordre de 21 KDT.

7) Opérations avec ATTIJARI LEASING

- L'encours au 31 décembre 2010 des crédits contractés par ATTIJARI LEASING auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 51 755 KDT. Les intérêts constatés par la banque s'élèvent à 1 710 KDT.
- ATTIJARI LEASING a payé 79 KDT au titre de la commission sur études de dossiers effectuées par ATTIJARI BANK.

- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI LEASING son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 286 KDT.
- ATTIJARI BANK a participé à 2 emprunts obligataires émis par ATTIJARI LEASING dont l'encours au 31 décembre 2010 s'élève à 3 263 KDT. Le produit constaté par la banque au titre de ces 2 emprunts s'élève à 184 KDT.

8) Opérations avec GIS

- Les produits des placements effectués par la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS auprès d'ATTIJARI BANK, au titre de l'exercice 2010, s'élèvent à 12 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS son personnel salarié. . Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 38 KDT.

9) Opérations avec ATTIJARI FINANCE

ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI FINANCE son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 142 KDT.

10) Opérations avec ATTIJARI GESTION

ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI GESTION son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 136 KDT.

11) Opérations avec ATTIJARI IMMOBILIERE

- L'encours total au 31 décembre 2010 des crédits contractés par ATTIJARI IMMOBILIERE est de 13 875 KDT. Les intérêts facturés par la banque à la société ATTIJARI IMMOBILIERE courant 2010 s'élèvent à 734 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI IMMOBILIERE son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2010 s'élève à 56 KDT.

12) Opérations avec les administrateurs

L'encours total au 31 décembre 2010 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : M'hamed DRISS, Sakher EL MATRI et Mzoughi M'ZABI s'élève à 139 667 KDT.

13) Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants (montants bruts y compris les charges sociales) tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, se présentent comme suit (en dinars):

- Le total des rémunérations et avantages accordés au Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2010 s'élève à 320 119 dinars ;
- Le total des rémunérations et avantages accordés au Directeur Général au titre de l'exercice 2010 s'élève à 398 781 dinars ;
- Les rémunérations accordées aux administrateurs et comptabilisées en 2010 s'élèvent à 30 850 dinars.

Note 29 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Les présents états financiers ont été autorisés pour publications par le Conseil d'Administration du 21 février 2011. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.
- Suite aux évènements survenus au cours du mois de janvier 2011, la banque a subi des dégâts matériels au niveau de certains points de vente. La valeur comptable nette des immobilisations endommagées s'élève à 1 174 KDT dont 50% couverts par l'assurance. Le coût de remplacement de ces immobilisations est estimé à 2 016 KDT.